



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
24 NOVEMBRE 2025**

Assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM), tenue le lundi 24 novembre 2025 à 9 h 30 au siège social, situé au 4445, côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Benoit Ladouceur, et à laquelle ont assisté :

Mme Lise Gagnon, vice-présidente
M. Robert Auger, 2^e vice-président
M. Raymond Berthiaume, membre
Mme Nathalie Lepage, membre
M. Éric Ladouceur, membre

Étaient présents :

Mme Geneviève Ollivier, directrice générale et greffière-trésorière
M. Jean-Philippe Viens, chef projets et gestion d'actifs
Mme Marie-Ève Pouliot, adjointe administrative

Étaient également invités à titre d'observateurs :

M. Darcy L'Italien, conseiller politique, Cabinet du maire, Ville de Terrebonne
M. Gabriel Michaud, directeur, Cabinet du maire, Ville de Mascouche (en visioconférence)
M. Jasmin Savard, directeur général, Ville de Mascouche
M. Serge Villandré, directeur général, Ville de Terrebonne

RÉSOLUTION NO: A2025-11-110 (Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Auger
APPUYÉ PAR : Éric Ladouceur

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : A2025-11-111 (Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Robert Auger

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 octobre 2025;
4. Dépôt :
 - Lettre de nomination de l'employé 400012 au poste d'adjointe administrative;
 - Lettre de nomination de l'employé 200050 au poste d'opérateur-réseau;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

- Lettre d'embauche de l'employé 400738 au poste de préposé à la maintenance;
 - Deux (2) lettres d'autorisation de stage non rémunérés à l'usine de production d'eau potable.
5. Adoption des listes des paiements émis, des salaires et déductions payés par retrait direct et des comptes à payer;
 6. Adoption de soumission 2025-RG-001 – Achat de produits chimiques pour l'année 2026-2027 – Regroupement d'achats de la Rive-Nord;
 7. Adoption de soumission RAIM-2025-009- Services professionnels – Plans, devis et surveillance des travaux – Travaux d'aqueduc, chambre d'aqueduc avec débitmètre, bordure et pavage de la rue Lusignan;
 8. Adoption de soumission – RAIM-2025-011 – Services d'entretien, d'inspection et de réparation des génératrices;
 9. Nomination de la Présidente par intérim;
 10. Affaires nouvelles;
 11. Période de questions;
 12. Huis clos;
 13. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : A2025-11-112 **(Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 octobre 2025)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Auger
APPUYÉ PAR : Nathalie Lepage

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 octobre 2025 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : A2025-11-113 **(Dépôt)**

IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins prenne connaissance du dépôt de la lettre de nomination de l'employé 400012, au poste d'adjointe administrative;

QUE le conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins prenne connaissance du dépôt de la lettre de nomination de l'employé 200050, au poste d'opérateur-réseau;

QUE le conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins prenne connaissance du dépôt de la lettre d'embauche de l'employé 400738, au poste de préposé à la maintenance;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

QUE le conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins prenne connaissance du dépôt des deux lettres d'autorisation de stages non rémunérés à l'usine de production d'eau potable.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : A2025-11-114

(Adoption des listes des paiements émis, des salaires et déductions payés par retrait direct et des comptes à payer)

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Ladouceur

APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

QUE le conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) accepte la liste des paiements émis et celle des salaires et déductions payés par retrait direct aux montants respectifs de 619 415,54 \$ et 277 787,14 \$.

QUE le conseil d'administration de la RAIM accepte les listes des comptes à payer aux montants respectifs de 496 366,39 \$ et 3 555,03 \$ préparées le 18 novembre 2025 et en autorise les paiements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : A2025-11-115

(Adoption de soumission 2025-RG-001 – Achat de produits chimiques pour l'année 2026-2027 – Regroupement d'achats de la Rive-Nord)

ATTENDU QUE la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) procède à l'approvisionnement de plusieurs de ses produits chimiques via le *Regroupement d'achats de produits chimiques de la Rive-Nord de Montréal*;

ATTENDU la résolution A2025-03-29 par laquelle la RAIM a mandaté la Ville de Ste-Thérèse afin de procéder, pour et en son nom, à l'appel d'offres public pour l'achat des produits chimiques utilisés à l'usine de production d'eau potable et aux stations de pompage pour la période du 1^{er} février 2026 au 31 janvier 2027;

ATTENDU QU'un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) le 13 août 2025;

ATTENDU QUE treize (13) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 18 septembre 2025 pour les produits chimiques requis par la RAIM, à savoir :

Lot A2 - Sulfate d'aluminium en vrac liquide à 48,8 %

Nom des soumissionnaires	Coût unitaire (taxes en sus)	Qté estimée (en kg liquide)	Prix (taxes en sus)
Kemira Water Solutions Canada inc.	0,3550 \$ / kg liquide	2 340 000	830 700,00 \$
Produits chimiques Chemtrade Canada	0,4311 \$ / kg liquide	2 220 000	1 008 774,00 \$

Lot B1.10 - Polymère eau potable en sac de 750 kg

Nom du soumissionnaire	Coût unitaire (taxes en sus)	Qté estimée (en kg)	Prix (taxes en sus)
Univar Solutions Canada ltée	6,890 \$ / kg	6 000	41 340,00 \$



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins**

Brenntag Canada inc.	7,870 \$/ kg	6 000	47 220,00 \$
-----------------------------	--------------	-------	--------------

Lot B2.4 - Polymère décantation eaux usées en sac de 25 kg

Nom du soumissionnaire	Coût unitaire (taxes en sus)	Qté estimée (en kg)	Prix (taxes en sus)
Brenntag Canada inc.	6,120 \$ / kg	2 500	15 300,00 \$

Lot C3 - Hypochlorite de sodium à 12 % 500 L

Nom des soumissionnaires	Format livraison	Coût unitaire (taxes en sus)	Qté estimée	Prix (taxes en sus)
UBA inc.	500 l	1,12 \$/l	55 000	61 600,00 \$
Brenntag Canada inc.	500 l	0,644 \$/l	55 000	35 420,00 \$
KIK Holdco Company inc. (Lavo)	500 l	0,890 \$	55 000	48 950,00 \$

Lot C3 - Hypochlorite de sodium à 12 % 26 000 L

Nom des soumissionnaires	Format livraison	Coût unitaire (taxes en sus)	Qté estimée	Prix (taxes en sus)
UBA inc.	26 000 l	0,3950 \$/l	450 000	177 750,00 \$
Brenntag Canada inc.	26 000 l	0,4110 \$/l	450 000	184 950,00 \$
KIK Holdco Company inc. (Lavo)	26 000 l	0,4900\$/l	450 000	220 500,00 \$

Lot E4 - Hydroxyde de sodium 50 % (soude caustique)

Nom des soumissionnaires	Coût unitaire (taxes en sus)	Qté estimée (en kg)	Prix (taxes en sus)
Sodrox Chemicals Ltd	1,030 \$ / kg sec	320 000	329 600,00 \$
Brenntag Canada inc.	1,240 \$ / kg sec	320 000	396 800,00 \$

Lot H1.2 - Microsable en sac de 907 kg

Nom des soumissionnaires	Coût unitaire (taxes en sus)	Qté estimée (en kg)	Prix (taxes en sus)
Distribution Glass Jet inc.	0,748 \$ / kg	24 489	18 317,77 \$
Veolia Eau technologies Canada inc.	0,770 \$ / kg	24 489	18 856,53 \$

ATTENDU l'analyse administrative des soumissions et le rapport daté du 29 octobre 2025 de Mme Nathalie Savard, chef de section à l'approvisionnement à la Direction des finances et de l'approvisionnement de la Ville de Terrebonne;

ATTENDU QUE les prix soumissionnés comprennent produits, transport et déchargement dans les réservoirs et que ces prix demeurent fermes pour la durée du contrat;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

ATTENDU QUE le nom des sociétés retenues n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 11 novembre 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Lepage

APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE le conseil d'administration de la RAIM accepte les soumissions des sociétés mentionnées ci-dessous pour l'achat des produits chimiques utilisés à l'usine de production d'eau potable et aux stations de pompage pour la période du 1^{er} février 2026 au 31 janvier 2027 et que les contrats soient octroyés aux plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des produits utilisés par la RAIM, soit :

	Montant (taxes en sus)
Lot A.2 - Sulfate d'aluminium en vrac liquide à 48,8 % Kemira Water Solutions Canada inc.	830 700,00 \$
Lot B1.10 - Polymère d'eau potable Univar Canada ltée	41 340,00 \$
Lot B2.4 - Polymère de décantation des eaux usées Brenntag Canada inc.	15 300,00 \$
Lot C3 500 L - Hypochlorite de sodium 12 % UBA inc.	56 000,00 \$
Lot C3 26 000 L - Hypochlorite de sodium 12 % UBA inc.	177 750,00 \$
Lot E4 - Hydroxyde de sodium 50 % (soude caustique) Sodrox Chemicals Ltd	329 600,00 \$
Lot H1.2 - Microsable sac 907 kg Distribution Glass Jet inc.	18 317,77 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : A2025-11-116

(Adoption de soumission RAIM-2025-009- Services professionnels – Plans, devis et surveillance des travaux – Travaux d'aqueduc, chambre d'aqueduc avec débitmètre, bordure et pavage de la rue Lusignan)

ATTENDU QUE la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) a procédé à un appel d'offres public pour les services professionnels - Plans, devis et surveillance des travaux – Travaux d'aqueduc, chambre d'aqueduc avec débitmètre, bordure et pavage de la rue Lusignan (RAIM-2025-009);

ATTENDU QUE l'avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 15 octobre 2025;

ATTENDU QUE le comité de sélection formé selon l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes* a attribué le pointage final mentionné ci-bas, le tout conformément au calcul prévu au paragraphe e) du même article :

	Pointage final	Montant (t.t.c.)
<i>EFEL Experts-conseils inc.</i>	12,56	121 269,88 \$
		129 688,93 \$
<i>Ponton Guillot inc.</i>	10,82	Erreur de calcul 129 688,89 \$
<i>EMS Ingénierie inc.</i>	10,78	135 400,88 \$
<i>Groupe Civitas inc.</i>	10,15	148 892,63 \$
<i>Parallèle 54 Expert-Conseil inc.</i>	10,08	148 863,54 \$



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins**

BHP experts-conseils S.E.C

9,96

153 606,60 \$

ATTENDU QU'une erreur de calcul a été corrigée pour la soumission de firme Ponton Guillot inc. et que cela n'a pas d'incidence sur le rang des soumissionnaires;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la RAIM ne peut attribuer le contrat à une personne autre que celle qui a fait, dans le délai fixé, la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final;

ATTENDU la recommandation datée du 18 novembre 2025 de Madame Nathalie Savard, Chef de service à l'approvisionnement à la Direction des finances et de l'approvisionnement de la Ville de Terrebonne;

ATTENDU QUE l'estimation du prix de ce contrat est de 147 168,00 \$ (t.t.c.);

ATTENDU QUE le nom de la firme EFEL Experts-conseils inc. n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 19 novembre 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Auger

APPUYÉ PAR : Éric Ladouceur

QUE le conseil d'administration de la RAIM accepte la soumission de la firme EFEL Experts-conseils inc. pour les services professionnels - Plans, devis et surveillance des travaux – Travaux d'aqueduc, chambre d'aqueduc avec débitmètre, bordure et pavage de la rue Lusignan, pour un montant total de 105 475,00 \$ (taxes en sus).

QUE cette dépense soit financée par le fonds de roulement et remboursée sur une période de 10 ans en versements annuels, consécutifs et égaux selon la cédule qui sera préparée à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : A2025-11-117

(Adoption de soumission – RAIM-2025-011 – Services d'entretien, d'inspection et de réparation des génératrices)

ATTENDU QUE la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) a demandé des soumissions publiques pour les services d'entretien, d'inspection et de réparation des génératrices;

ATTENDU QUE l'avis d'appel d'offres RAIM-2025-011 a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 22 octobre 2025;

ATTENDU QUE quatre (4) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 11 novembre 2025, à savoir;

Gestion Imm-Tech inc.	218 923,90 \$
Av-Tech inc.	219 610,30 \$
LM 1947 inc.	259 400,85 \$
Le groupe Robert Faguy inc.	386 630,27 \$

ATTENDU QUE la soumission de l'entreprise Gestion Imm-Tech inc. s'est avérée la plus basse conforme selon le rapport daté du 17 novembre 2025 de Madame Nathalie Savard, chef de section à l'approvisionnement à la Direction des finances et de l'approvisionnement de la Ville de Terrebonne;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

ATTENDU QUE l'estimation du prix de ce contrat est de 232 249,50 \$ (t.t.c.);

ATTENDU l'analyse technique du 13 novembre 2025 de Monsieur Philippe Paradis, chargé de projet à la RAIM;

ATTENDU QUE le nom de l'entreprise Gestion Im-Tech inc. n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 19 novembre 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE le conseil d'administration de la RAIM accepte la soumission de l'entreprise Gestion Im-Tech inc. pour les services d'entretien, d'inspection et de réparation des génératrices au montant de 190 410,00 \$ (taxes en sus), et ce, pour une durée de trois (3) ans financé à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : A2025-11-118 **(Nomination de la Présidente par intérim)**

ATTENDU QUE la résolution A2024-11-140 nommait le président de la RAIM pour douze (12) mois jusqu'à l'assemblée ordinaire de novembre 2025;

ATTENDU QU'à la suite des élections municipales du 2 novembre 2025, de nouveaux membres au Conseil d'administration de la RAIM seront nommés par la Ville de Terrebonne le 25 novembre 2025;

ATTENDU QU'il sera donc impossible de procéder aux élections du président et des deux vice-présidents du conseil d'administration de la RAIM en date du 24 novembre 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR : Benoit Ladouceur
APPUYÉ PAR : Robert Auger

QUE Madame Lise Gagnon soit nommée présidente par intérim de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins pour assurer la transition jusqu'à la tenue d'élections pour nommer le président, et les deux vice-présidents du conseil d'administration de la RAIM;

D'AUTORISER la présidente par intérim à signer pour et au nom de la RAIM les chèques et les documents bancaires et donc d'ajouter son nom comme signataire pour les comptes bancaires de la RAIM à la Caisse Desjardins;

QUE les chèques et autres effets bancaires comportent deux (2) signatures en tout temps, dont celle de la greffière-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : A2025-11-119 **(Levée de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume
APPUYÉ PAR : Éric Ladouceur



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins**

QUE l'assemblée soit et est levée.

Lise Lapin
Président

Suzanne Ouellet
Greffière-trésorière